

## Discours de Didier CRETENET

Maire de Saint-Genis-les-Ollières

*Vœux à la population, dimanche 14 janvier 2024*

Monsieur le Conseiller métropolitain, cher Jean,

Monsieur le Maire de Tassin la demi-lune, cher Pascal

Monsieur le Maire Adjoint honoraire, cher Bernard,

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal,

Mesdemoiselles et Messieurs les élus du Conseil Municipal Enfants,

Monsieur le représentant de la gendarmerie de Francheville,

Madame les représentantes du corps enseignant,

Mesdames et Messieurs les représentants de la vie économique et commerçante,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif,

Chers amis,

C'est un plaisir de vous retrouver nombreux pour cette cérémonie des vœux du Maire à la population.

Alors que s'ouvre 2024, j'aimerais vous présenter mes vœux les plus sincères, à vous toutes et tous présents aujourd'hui, ainsi qu'à vos familles et à vos proches. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année de joie, de santé et de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Chaque année, cette cérémonie des vœux revêt à mes yeux une importance particulière car c'est un moment où nous essayons ensemble de faire le point sur certains dossiers et événements, de prendre un peu de recul et de réfléchir en dissociant action et agitation. C'est un moment où nous essayons de donner du sens, de la lisibilité et de la cohérence à l'action municipale.

Les fonctions de Maire n'ont rien d'un exercice solitaire ou individuel. Je voudrais à ce sujet remercier plus particulièrement mes Adjoints pour leur soutien et leur loyauté ; et remercier aussi l'ensemble du Conseil Municipal pour les échanges qui se sont toujours inscrits dans un esprit républicain.

Mais il arrive aussi qu'on ait à décider. Et dans ce cas, on est seul et il y a deux qualités à ne pas perdre de vue : la prudence face à l'inconnu et le courage face au tumulte des événements.

Une décision courageuse, c'est une décision qui peut créer de la déception et sur laquelle pèse des risques mais dont on pense qu'elle correspond à l'intérêt général. Etre élu de sa commune, a fortiori en être le Maire, est une fonction privilégiée mais qui expose et qui expose parfois avec violence.

Le congrès des Maires de France s'est tenu fin novembre et sa résolution finale souligne toutes les difficultés du mandat d'élus de proximité. Il faut faire un amer constat : les communes sont attaquées, leurs élus pris pour cible et nous venons d'en avoir encore une triste confirmation avec l'agression que vient de subir le Maire du Péage de Roussillon sans oublier la spectaculaire attaque à la voiture-bélier du domicile du maire de L'Haÿ-les-Roses en région parisienne.

Les maires ont servi d'exutoire à la violence libérée lors des émeutes et les agressions à leur encontre ont encore progresser de 15 % en 2023, 2600 au total, 7 victimes par jour.

J'ai du mal à comprendre cette situation et regrette ce recours systématique à la violence. Quand j'étais plus jeune, le maire comme l'instituteur ou le gendarme on le respectait, on le vouvoyait, maintenant on le roue de coups.

C'est vrai qu'il faut gérer les conflits d'usage, concilier les attentes des générations, mobiliser les énergies et les investissements là où ils sont utiles. Loin d'être superflu, ce rôle vous nous l'avez confié en 2020 et nous continuerons de relever ce défi.

D'ailleurs, si j'avais écouté certaines et certains d'entre vous, le nouveau restaurant scolaire sortirait de terre au mieux en 2027 avec un financement qui, dans le contexte actuel, n'aurait pu être garanti. Bref, il n'y aurait peut-être jamais eu de nouveau restaurant. Nous trouver dans l'impossibilité de continuer dans les locaux actuels et envisager de ne plus rendre ce service était complètement impensable, service non obligatoire, mais tellement nécessaire. Allez annoncer aux parents qui partent le matin travailler et ne sont de retour que le soir que leurs 500 enfants ne pourraient plus déjeuner tous les jours à l'école.

Alors, pour 2024, Mesdames et Messieurs les élus qui êtes derrière moi, pour vos engagements personnels et collectifs, ce proverbe peut vous être utile : « Battez-vous pour vos rêves. Laissez parler les gens. Qu'ils disent du bien de vous, tant mieux, et s'ils disent du mal de vous, ils n'ont qu'à regarder un peu pour voir s'ils feraient mieux ».

Je vous disais il y a un an que l'aménagement de notre village dépendait pour certains projets, de la Métropole de Lyon. Cette dernière n'avait toujours pas démontré en 2022 une réelle volonté de travailler avec la commune. 2023 a été différent, à force de ferrailer pour obtenir des avancées, à discuter comme on dit « le bout de gras » malgré nos divergences politiques, le travail à porter ses fruits. Tout d'abord par la venue du Président de la Métropole et de son vice-président à la voirie en Mars pour l'un et en Novembre pour l'autre. Résultats : 500 000 € de subvention pour notre restaurant scolaire, 11 nouvelles places de stationnement dans le centre bourg et des crédits débloqués pour engager des travaux de sécurisation du bas de la rue Kayser.

Etre élu à Saint Genis ce n'est pas forcément être en photo dans le Progrès, mais plutôt d'agir sur le terrain à se battre et à défendre notre territoire en faveur de ses habitants.

Cela fait un peu plus de 3 ans que vous nous avez fait confiance pour diriger la commune.

Les engagements de campagne sont tenus et seront tenus jusqu'au bout. Nous avons été fiers de vous rendre compte de l'avancement des projets de la Commune à travers notre bilan mi-mandat et heureux de le partager avec vous. En effet, avec mon équipe, nous vous en avons fait la présentation lors de nos réunions de quartier. Cet exercice nous a d'ailleurs permis aussi d'échanger avec vous sur vos problématiques quotidiennes et cela est très important.

2 dossiers illustrent bien la différence entre chaque intérêt privé et ce que doit décider un Maire pour l'intérêt général :

Le 1<sup>er</sup> sur l'urbanisme :

Pris entre le « vous construisez trop ou le merci nous allons pouvoir continuer à habiter sur la Commune et enfin le vous ne respectez pas l'objectif imposé par l'Etat ». Que faire ?

Proche de la grande ville et aux portes de grands espaces naturels de l'ouest lyonnais, face à une mutation urbaine sans précédent sur le plan national, St Genis poursuit sa mutation, attire de nouveaux habitants tout en prenant en compte ses besoins propres.

Le projet d'aménagement et de revitalisation du centre-bourg se réalise par phases successives, il se concrétise par la réalisation d'immeubles, de surfaces commerciales et de service.

Alors c'est vrai, les nouveaux logements sont plutôt concentrés dans le Centre bourg pour éviter l'étalement urbain et préserver le cadre de vie naturelle et agricole qui nous entoure.

Tout projet fait l'objet de négociations avec les promoteurs, un étage de moins par ici, plus d'espaces verts par là, tout est discuté. Nous aspirons dans la mesure du possible à un développement équilibré et en cohérence avec l'esprit village de Saint Genis les Ollières.

Mais l'Etat considère que nous ne construisons pas assez et pas assez vite. Conséquence, nous faisons partie des communes carencées en termes d'habitat social et notre amende va encore augmenter.

Contrairement à une idée répandue, un maire n'a pas le choix entre payer l'amende ou construire les logements, il doit construire les logements manquants ET payer l'amende, c'est cumulatif. L'État peut même aller jusqu'à lui retirer la compétence urbanisme pour bâtir à sa place et là plus de négociation avec les constructeurs pour maîtriser la densification.

Le 2<sup>ème</sup> type de dossier concerne les antennes téléphoniques où là aussi un maire a à entendre des discours contradictoires et doit pour autant œuvrer pour l'intérêt de tous.

Là aussi que faire ? entre « encore une antenne 5G de plus, proche de chez moi et nous avons les pires difficultés à pouvoir téléphoner avec notre portable du fait de manque de réseaux».

Toutes les oppositions de la municipalité aux projets d'implantation d'antenne sur des terrains privés nous ont fait PERDRE TOUS les recours contentieux au motif de l'intérêt général, valeur d'être sanctionner financièrement et obligé de trouver des solutions de substitution sur des terrains communaux comme au complexe sportif Louison Bobet. C'est pourquoi la municipalité se pose la question aujourd'hui de ne plus subir ces installations et d'intervenir en maîtrisant le sujet sur une parcelle communale plutôt que de les voir s'installer sur une parcelle privée voisine distante de quelques mètres sans pouvoir avoir d'exigences vis-à-vis du propriétaire et de l'opérateur. Il est préférable d'imposer nos conditions pour maximiser le respect des paysages actuels.

Ne l'oublions pas, la demande en équipement de téléphonie est croissante et puissante et ce mouvement est favorisé nationalement en très haut lieu car synonyme de développement économique et de réponse aux attentes de la majorité des habitants, d'ailleurs combien d'entre vous dans la salle n'ont pas de téléphone portable ?.

Voilà deux types de dossiers qui montrent bien la difficulté de satisfaire toutes les demandes et ajouterai-je l'absurdité de vouloir toutes les satisfaire dès lors qu'elles sont inconciliables. Ce que vous pouvez attendre de vos élus, de la municipalité, de votre Maire est que nous distinguons, pour vous tous, pour notre territoire, pour l'intérêt bien compris de notre Commune, les décisions à prendre mais qui pourront ne pas satisfaire toutes les opinions et souvent d'ailleurs celles les plus idéologiques.

Parce que ce que nous gérons est réel et non fictif, en 2024, vous l'avez compris l'éducation restera notre priorité. Nous poursuivrons les travaux de rénovation énergétique et nous lancerons les travaux de création d'une nouvelle classe. Le projet de végétalisation des cours des écoles maternelle et élémentaire, en accompagnement de la construction du nouveau restaurant scolaire, fera l'objet de consultations auprès des enfants de l'école, du Conseil Municipal des Enfants, du corps enseignant, des services scolaires et périscolaires, du collectif local pour la Transition et comme je m'y suis engagé personnellement et je ne suis pas rancunier, auprès de l'association Chante Ruisseau afin de définir leurs attentes dans ce domaine. Les travaux de mise en œuvre devraient débuter en 2024 et s'étendre sur le début de 2025 pour un montant total de 360 000 €.

En terme d'environnement, la couverture, par des panneaux photovoltaïques, des équipements sportifs dédiés à la pratique du tennis, de la boule lyonnaise et de la pétanque devraient aussi commencer en 2024. Reste à définir avec les présidents concernés la meilleure période des travaux pour ne pas entraver la bonne marche de leur sport. Ce ne sont pas moins de 3300m<sup>2</sup> de panneaux qui seront développés. L'investissement par la société choisie pour réaliser ce projet s'élève à 1 000 000 €, en contrepartie cette dernière procèdera à la vente de l'électricité produite à Enedis. Opération blanche pour la Commune en faveur de ses clubs sportifs.

Des études sont aussi en cours pour implanter d'autres panneaux photovoltaïques sur l'Escale, le gymnase et le futur restaurant scolaire pour une production autonome ou pour louer ces toits.

La crise énergétique nous touche tous de plein fouet. Les collectivités, et SGLO, ne sont pas épargnées. Pour faire face ensemble à cette situation, nous devons faire des efforts pour réduire nos consommations. Ces efforts de sobriété doivent aussi s'imposer à nos associations, occupantes à titre gratuit des équipements communaux. Il faudra donc, pour que cet effort soit un succès, que les comportements de tous changent.

Autre point fort de la commune : l'action culturelle.

Notre médiathèque 2.0 inaugurée en octobre joue pleinement son rôle : en 2023, 1500 personnes ont participé aux nombreuses animations proposées par nos médiathécaires très dynamiques.

Accroître ses créneaux horaires d'ouverture en passant de 15h/semaine à 25h, a permis de rendre plus aisé l'accès à de nouveaux publics.

Les nouveautés prévues pour 2024 : une grainothèque • le prêt d'instruments de musique de janvier à avril • Participation au festival ampli (concert HIP-HOP) • Prêt de jeux et de consoles vidéos • Animation avec casques de Réalité Virtuelle • Diffusion de courts-métrages d'auteurs pour les enfants • Expositions d'artistes.

Les spectacles divers et variés, pour tous les publics, de notre saison culturelle concoctée par notre responsable culture sont d'une très bonne facture et je n'oublie pas bien sûr la 23<sup>ème</sup> édition du festival Changez d'air au mois de mai prochain.

Alors, continuez à pousser la porte de l'Escale pour découvrir la culture saint genoise, que ce soit celle de la graine ou de l'enrichissement de l'esprit.

2024, année olympique verra la livraison du skate parc avec quelques surprises pour son inauguration.

Le nouveau restaurant scolaire arrivera pour sa part en fin d'année.

Et pour tout cela, je suis fier de vous annoncer que pour la 14<sup>ème</sup> année, la 10<sup>ème</sup> depuis que je suis Maire, les taux des taxes communales n'augmenteront toujours pas.

Il y a un autre sujet, qui est essentiel dans la vie de chacun : c'est l'animation de notre village : ces moments de rencontres, de convivialité et de partage. Ces festivités sont tout sauf futiles. Elles apportent quelque chose d'extrêmement précieux à notre Commune, son supplément d'âme.

L'occasion m'est donné de remercier les associations et leurs bénévoles présents dans nos manifestations. Permettez-moi d'ailleurs en cet instant de saluer tout particulièrement les membres du Comité des Fêtes, qui outre l'organisation de leurs propres évènements (Carnaval, Vide placard, Soirée beaujolais, Dégust'ollières) nous accompagnent sur l'ensemble des festivités communales. Vraiment au nom de tous un grand merci à eux.

Le 15 décembre dernier a eu lieu l'élection des nouveaux conseillers du Conseil Municipal des Enfants pour deux ans. Le samedi 16 décembre, ils ont élu leur nouveau maire : Andy Noah Ouanga, que je félicite et remercie d'être à mes côtés ce matin avec l'ensemble de ses conseillers. Je lui remettrai son écharpe tricolore à l'issue de mon discours.

Je terminerai, comme tout bon Lyonnais en vous disant :

**Belins, belines,**

**Je vous souhaite d'être bien vigourets, bien bouligants pour cette nouvelle année que vint.**

**C'n'est pas pour vous y dire, mais je vous souhaite en 2024 tout un cuchon d'occasions pour mâchonner, pour se remplir l'embuni et se rincer le corgnolon.**

**Allez, je vous fais péter la miaille et à la revoyure !**